

Zeitschrift:	Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber:	Organisation des Suisses de l'étranger
Band:	20 (1993)
Heft:	5
 Artikel:	Les Chambres fédérales en session à Genève : de l'embarras de choisir!
Autor:	Tschanz, Pierre-André
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-912584

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Chambres fédérales en session à Genève

De l'embarras de choisir!

Du 20 septembre au 8 octobre dernier, c'est à Genève que le Parlement fédéral suisse a tenu sa session d'automne. Événement exceptionnel! Car jamais encore, depuis qu'il a pris ses quartiers à Berne en 1848, le Parlement n'avait tenu session hors de la capitale.

Le fameux «esprit de Genève» devait, sinon dissiper, du moins faire oublier le malaise provoqué par le vote du 6 décembre 1992, avec le rejet de l'accord sur l'Espace économique européen pourtant massivement approuvé.

Pierre-André Tschanz

ve en Suisse francophone. Il devait ressouder le pays et remettre du baume sur le cœur meurtri des Suisses romands. Seule l'Histoire dira si l'«esprit» a produit son souffle réparateur! Si tel ne de-

de Genève), visites dans les vignobles: l'esprit de décision des parlementaires a été mis à rude épreuve; devant l'impossibilité de répondre à toutes les sollicitations, des choix embarrassants étaient inéluctables. Michael Dreher, conseiller national du parti des automobilistes, a choisi le critère de sélection suivant: «Je vais là où le buffet me paraît le plus prometteur!» On n'a jamais su si c'était en quantité ou en qualité! C'est d'ailleurs ce qu'ont voulu savoir les journalistes du journal de boulevard de la TV suisse alémanique, qui n'ont pas hésité à peser trois députés au début, puis à la fin de la session; manière hautement scientifique d'évaluer le poids historique d'une session parlementaire!

Le député en prison

Il est un député, toutefois, qui est parvenu à s'épargner ce stress gastronomique: Andreas Gross, chef des abolitionnistes de l'armée. Chaque soir, il est sagement rentré à Zurich; non à son domicile, mais à la prison de semi-détention pour purger une peine de 45 jours d'arrêt

allégé et qui devait avoir pour point d'orgue les questions internationales (GATT, politique européenne) – n'était-ce pas le meilleur moyen de conjurer «l'esprit de Genève»? Ils ont dû se dire que non en décidant finalement de renoncer à débattre des relations de la Suisse avec la communauté européenne; prétendument pour ne pas obliger le gouvernement à dévoiler prématurément ses batteries! Il est vrai que quelques jours auparavant, les députés avaient largement fait étalage de leur volonté de panser les plaies laissées par le vote du 6 décembre 1992 et de leur souci de cohésion culturelle du pays en adoptant un article constitutionnel sur les langues suffisamment vague pour ne faire de mal à personne, mais suffisamment précis pour freiner la lente agonie du romanche! Et du moment qu'il en était aux remèdes, le Conseil national en a profité pour curer l'assurance-maladie.

Les restaurateurs contents

S'agissant du bilan «matériel» de cette session à Genève, on retiendra que chacun – ou presque – y a trouvé son compte: les parlementaires, qui sont parvenus à réduire leurs frais personnels, les hôteliers genevois, qui ont accru la fréquentation de leurs établissements – ce n'est pas à négliger en période de récession! – les milieux économiques de Genève et environs, qui se sont fait de nouveaux amis, les restaurateurs (rien à voir avec l'estomac, ici!) de la salle du Conseil national à Berne, qui n'ont pas été contraints d'interrompre leur noble labeur. (J'ouvre ici une parenthèse, car je crains d'avoir omis de préciser que la rénovation de la Salle du Conseil national a aussi joué un rôle dans ce déplacement à Genève; elle a en effet suscité un tel souci chez certains parlementaires qu'un jour, l'un d'eux, radical argovien, aurait, dit-on, vu le fameux jet d'eau – d'où l'idée de siéger à Genève – au fond de son verre de bière!)

Seuls ont pu se plaindre les hôteliers bernois et le patron du Café Fédéral, en face du Palais du Parlement, dont les affaires ont été moins florissantes que de coutume en ce début d'automne! Mais on n'en a rien su à Genève.



Paul Schmidhalter, président du Conseil national, baptise la vendange vaudoise.
(Photo: Keystone)

vait pas être le cas, personne ne pourrait de toute manière reprocher au Parlement de ne rien avoir entrepris pour panser les plaies du pays!

Le poids du corps

L'amour, dit-on, passe par l'estomac! Aussi Genève a-t-elle porté sur la gastronomie d'abord son effort de séduction. Déjeuners, apéritifs, cocktails, apéro-opéra (Carmen au Grand Théâtre

pour refus de la protection civile. «On m'avait offert la possibilité de passer la nuit en prison à Genève durant la session, mais j'ai refusé; je ne veux pas être privilégié par rapport aux autres objecteurs!»

«L'esprit de Genève»

Les parlementaires ont mis à profit les temps de repos que réclame l'estomac pour remplir un programme de travail